

Sur cette question il y a un désaccord bien marqué entre les partis belges, hollandais, italiens, Anglais et les minorités françaises et Américaines d'une part et la majorité du S. W. P., la majorité française et le S. E. d'autre part.

La majorité du S. W. P. a nié mille et mille fois le renouveau d'illusions démocratiques en Europe occidentale. Moins catégorique, car plus près de la scène, le S. E. a, soit esquivé la question, soit affirmé qu'à un moment donné, même si elles existent, les illusions démocratiques disparaîtront. Ainsi, par exemple, dans ses thèses de janvier 1945 il accepte tout à la fois le mot d'ordre d'assemblée constituante, mais prévient que ce serait commettre la plus impardonnable des erreurs que de lancer ce mot d'ordre : « pendant une crise révolutionnaire » — avertissement qu'il juge nécessaire de lancer car une telle crise révolutionnaire pourrait bien arriver avant les thèses de l'année prochaine. Il est certain qu'il existe des possibilités de crises pouvant rapidement se transformer en révolution. Avant la fin de cet hiver, il peut très bien y avoir des crises politiques profondes en France et en Italie à cause du manque de ravitaillement. Le S. E. a tort pourtant de penser que de telles crises obligeront à abandonner le mot d'ordre d'assemblée constituante ou de république, etc...

Si une lutte éclate cet hiver en France contre la politique de l'actuelle Assemblée Constituante, et si cette lutte atteint un niveau politique assez élevé, ce sera au nom d'une *Assemblée Constituante plus radicale*, car (comme le dit la minorité française) les masses françaises acceptent aujourd'hui le parlementarisme plus qu'elles ne l'acceptaient il y a 25 ans. Pendant toute une période — le prélude — la lutte du prolétariat européen est destinée à rester dans le cadre de la démocratie parlementaire, bien que les masses demandent déjà à ce parlement d'accomplir des tâches à caractère socialiste telles que la nationalisation de l'industrie. Notre tâche consiste à raccourcir ce « prélude » en amenant les masses à tout exiger de ce parlementarisme.

Comme l'écrivent nos camarades belges :

« Si on le comprend bien, le fond du problème est simple. En face de la crise générale du régime bourgeois, les larges masses ouvrières et petites-bourgeoises aspirent à de profonds changements politiques et sociaux. Mais en même temps, le régime d'occupation nazie en Europe, et les longues années de dictature ouverte ont développé à nouveau chez les masses un puissant courant en faveur du parlementarisme. C'est le moment à nouveau de faire faire aux masses leur propre expérience envers le caractère de trahison de la démocratie parlementaire. Mais en même temps il s'agit de profiter des aspirations révolutionnaires profondes mais confuses des masses pour mettre en question — sur le terrain électoral qui reste pour le moment le seul terrain sur lequel les masses comprennent ces problèmes — toutes les bases fondamentales de l'Etat bourgeois et de la propriété privée. »

(*Avant-Garde*, décembre 1945.)

Le S. E. et la majorité du S. W. P., en niant ou en méconnaissant ces faits décisifs relatifs au « prélude » en Europe, sont, par là-même, lancés sur une ligne politique sectaire qui est une vraie calamité pour l'Internationale. Les masses aspirent au socialisme, disent-ils, en mettant en évidence la domination des partis socialistes et communistes. Ils oublient un détail : qu'aujourd'hui desorientées et usées par les terribles épreuves qui ont commencé en 1939, les masses espèrent gagner leur socialisme grâce au parlementarisme.

Importance des revendications démocratiques.

A condition d'avoir compris l'attitude des masses de l'Europe occidentale envers le parlementarisme, on comprend facilement l'importance des revendications démocratiques à l'époque actuelle. Mais c'est seulement à cette condition. Si l'on ne comprend pas que les masses veulent un parlement qui soit absolument libre d'exécuter ses desirs, il est impossible de comprendre le profond désir des masses de se débarrasser des seigneurs qui ont tout le pouvoir pour diriger ce parlement. Il est alors impossible de comprendre que les larges masses peuvent descendre dans la rue, par des manifestations massives, des grèves générales, des insurrections, pour le mot d'ordre « Vive la République » en Belgique, en Italie et en Grèce. Il est impossible alors de comprendre que des milices ouvrières et des comités d'action peuvent surgir en Italie au printemps prochain pour répondre à la tentative réactionnaire de boycottage de l'Assemblée Constituante.

Sous la pression de la minorité française qui comprend le problème, la majorité française a été amenée à lier ses mots d'ordre

politiques à la volonté des masses de soutenir l'Assemblée Constituante. Elle a dès lors mis en avant, comme principal mot d'ordre, le mot d'ordre des comités de défense pour l'Assemblée Constituante. Dans les conditions françaises actuelles, ce mot d'ordre, le mot d'ordre des comités de défense pour l'Assemblée Constituante à l'étape où nous sommes ; néanmoins ce mot d'ordre signifie qu'on a implicitement admis la situation réelle d'aujourd'hui.

Mais le fait que l'on a lancé ce mot d'ordre sans rien comprendre se révèle clairement lorsque ses protagonistes écrivent dans la « Réponse » du S. E. :

« Le camarade Morrow, qui nous conseille dans sa lettre du 10 juillet 1945 : « de ne pas avoir peur de faire apparaître *La Vérité* comme un journal qui lutte totalement pour rien d'autre que pour la vraie démocratie — ce qui est beaucoup à l'étape présente ! — » sera peut-être fort étonné d'apprendre que le parti au cours de ces cinq derniers mois a gagné une grande influence dans sa campagne pour le gouvernement P. S. - P. C. - C. G. T., pour l'échelle mobile des salaires et pour l'indépendance de l'Indochine ».

Pourquoi serais-je étonné ? Ma lettre indiquait, immédiatement après les mots sur la lutte pour la vraie démocratie, deux exemples de ce que je voulais dire :

1. — « Faire appel aux organisations ouvrières pour amener les travailleurs à se rallier aux listes électorales ouvrières, grâce à un accord entre les organisations ouvrières pour élire un représentant ouvrier comme Président Provisoire de la France ». Qu'était ceci, sinon le meilleur moyen pour mettre en avant le gouvernement P. S. - P. C. - C. G. T., le meilleur car il se place sur le plan grâce auquel les travailleurs pourront aujourd'hui considérer ce mot d'ordre comme réalisable, c'est-à-dire sur le plan parlementaire. J'essayais de mettre un terme à l'incompréhension de *La Vérité* qui lançait le mot d'ordre P. S. - P. C. - C. G. T. au pouvoir sans le lier à celui des élections pour la Constituante.

2. — « Saisissez-vous de la revendication de la Résistance pour la démocratisation de l'armée, et expliquez d'une manière réelle sa nécessité profonde, tirez les leçons de la complicité de l'armée avec le Pétinisme, rassemblez tous les récits sur le fait que les Pétinistes restent encore dans l'armée, de même que les royalistes, etc... Expliquez le besoin urgent des réunions politiques pour les soldats, leur besoin de se protéger en ayant des délégués. Donnez à ce mot d'ordre un tour légal, afin d'amener les délégués des ouvriers à l'inclure dans leur propagande pour la nouvelle constitution. »

Délégués de soldats, réunions politiques de soldats — n'est-ce pas, bien que rien d'autre que de la vraie démocratie, des mots d'ordre aussi radicaux que l'échelle mobile des salaires ? Le S. E. n'est-il pas tout à fait inconscient lorsqu'il montre du doigt, afin d'horripiler les camarades inexpérimentés, la phrase que j'ai écrite sur la lutte pour la vraie démocratie ; c'est qu'il oublie de comprendre que le contenu que je mets dans la lutte pour la démocratie est au moins aussi radical qu'aucun de ses propres slogans ?

Et pour terminer, la « Réponse » m'écrase, moi et mes préoccupations pour les mots d'ordre démocratiques, en me disant que le Parti Français a remporté des victoires en lançant le mot d'ordre d'indépendance de l'Indochine. Je me suis frotté les yeux et j'ai relu cette phrase. Est-ce que les camarades du S. E., qui ne sont pas les plus vieux dans le mouvement, mais quand même, est-ce qu'ils ne savent pas que le mot d'ordre d'indépendance de l'Indochine est un exemple classique de revendication démocratique ?

Ils n'ont pas retenu la proposition que j'ai émise de revendiquer que la nouvelle constitution française permette aux soldats d'avoir des délégués aux élections. Ils n'ont, en réalité, proposé aucun mot d'ordre à inclure dans la constitution. Toute la France, et au premier chef le prolétariat, a les yeux fixés sur l'Assemblée Constituante qu'il considère comme sienne car elle a une majorité ouvrière, et le travail des constituants est de faire la constitution. Mais le seul parti qui en France n'a pas présenté de projet de constitution aux masses, c'est notre Parti Français. Cela n'est-il pas suffisant pour montrer la banqueroute de la majorité française (S. E.) ?

Les mots d'ordre démocratiques SONT transitoires.

Une bévée monumentale a pris racine dans le mouvement, répétée si souvent par la majorité du S. W. P. qu'elle a été absorbée par le tout-bienveillant S. E. C'est que les revendications démocratiques sont moins radicales que les « mots d'ordre transitoires ».